

**PROCES VERBAL DE LA 46^{ème} ASSEMBLEE GENERALE
DE LA LIGUE REUNIONNAISE DE HANDBALL
SAMEDI 28 JUN 2014
à la Maison Régionale des Sports à Sainte Clotilde**

Conseil d'Administration

Présents : M. MOREAU Jeannick – ALEXANDRINO Philippe – PERROT Jean – LEJOYEUX Gilbert – TABERE David – JAVEGNY Anselme – DELGARD Guy – SELLAMBAROM Jean François – AZELIE Alain – VACARME Jean Max – DELGARD Guy – PERRAULT Jimmy – HOARAU Danilo
Mme BETON M. Claude – ABELARD Brigitte – VERSINI Colette

Excusés : Mme GARNIER Laurence –

M. REOS Dominique – HOAREAU Pascal – BALMANN Daniel – DOINEAU Philippe – PICARD Philippe

Assistent:

Personnels L.R.H.B.: VAITILINGOM Judith – DELMAS Davina – BOOM Alexandra – LAMBERT Stéphanie – ERAPA Stéphane

Personnel LRHB excusé : CHEVALIER Christian

CTS: VALLIAMEE Fred

Invités présents :

Monsieur CAMATCHY (Vice-Président Conseil Regional)

Madame CATHALA, Vice Présidente du CROS et Représentante COJI

Monsieur ABDOOL Lala, Expert comptable du Cabinet Fiduciaire des Mascareignes

Monsieur Régis LANTIN (Commissaire aux comptes Cabinet HDM)

Clubs présents (28):

CHD FELIX GUYON – AS CHÂTEAU MORANGE – AS POLICE – AS ST GILLES LES HAUTS – ASCES – ASHB TAMPONNAIS – ASL PITON ST LEU – ASMJC ST LOUIS – CASE CRESSONNIERE – ASL ENTRE DEUX - COM MONTAGNE – FC PORT – HBC BOIS NEFLES ST PAUL – HBC EST DIONYSIEN – HBC ST JOSEPH – HBF CHAUDRON – HBF ST DENIS – HBJ STE ROSE – JOINVILLE SPORTS – JS PANONNAISE – JS SALINE – JS TROIS BASSINS – JSB – LASOURS – PORT HBC – SC STE MARIE – STE MARIE HCF - TAMPONNAISE HBF

Clubs absents (12):

A.C.D.E.I.J – AS POMPIERS – AS TROIS BASSINS - ASHB ST PHILIPPE – CAMBUSTON ASHB – FEMININE CAMBUSTON – HBC FEMININE RIVIEROISE – HBC BOIS NEFLES ST DENIS – EQUIPE URAGAN – HBF ST ANDRE – ST PIERRE HBC - HBC RIVIERE ST LOUIS -

Après vérification du quorum, 28 clubs pour un total de 96 Voix, le Président Jeannick MOREAU remercie les invitées pour leur présence et déclare ouverte la 46^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Réunionnaise de Handball.

ORDRE DU JOUR :**1) VOTE PV AG 2013**

Le PV de l'Assemblée Générale du 9 Juin 2013 est adopté à l'unanimité.

2) RAPPORT MORAL

Le Président, Monsieur Jeannick MOREAU nous fait lecture de son rapport moral.

L'heure est au bilan, l'Assemblée Générale doit être le lieu privilégié d'échanges constructifs mais aussi le moment et l'occasion de se projeter vers l'avenir.

Il affirme avec force qu'une équipe a été élue pour diriger le Handball pour quatre ans et que celle-ci assume toutes les décisions prises.

Il confirme une année difficile au niveau des finances pour TOUS (ligue et clubs), subventions non perçus à ce jour et qui nous met dans une situation de trésorerie catastrophique.

A l'Assemblée Générale en Martinique au mois de Mai, il a été présenté l'application de Gest'Hand 3 qui sera effective à compter de la saison 2015/2016. Des formations seront mis en place par la F.F.H.B. pour nous aider à maîtriser le développement de Gest'Hand 3.

Le Président salue la réussite des différentes équipes en cette fin de saison mais aussi la réussite d'un des nôtres, Patrick. Il remercie tous ses collaborateurs et tous les bénévoles qui ont donné de leur temps au cours de la saison.

Monsieur DALL'ACQUA, président de la TAMPONNAISE HBF demande des précisions sur les subventions non versées à ce jour.

Le Président précise que celles-ci ont été votées et attribuées, il nous faut maintenant attendre les différents versements. Il rappelle qu'à ce jour ni la ligue, ni les clubs n'ont perçu le C.N.D.S.

Monsieur GANGNANT, Président de la JSB demande si des nouvelles dispositions ont été prises par la F.F.H.B. sur la participation des D.O.M. à la Coupe de France.

Le Président lui répond qu'aucune disposition n'a été prise, c'est le statut quo.
L'assemblée générale regrette profondément cette situation.

Vote du rapport Moral:

Le rapport est adopté à l'unanimité.

3) PRESENTATION DES COMPTES FINANCIERS DE L'EXERCICE 2013

La présentation des comptes est effectuée par Monsieur ABDOOL Lala du Cabinet Expert Comptable Fiduciaire des Mascareignes.

Le résultat comptable est déficitaire de 30 534€

- Baisse des subventions (Département)
- Augmentation des charges (Interligue, personnel)
- Diminution des produits (vente licences, etc....)
- Dettes des fournisseurs non réglées (club)

Monsieur Lala demande à l'Assemblée s'ils ont des questions suite à cette présentation.
Aucune intervention des clubs.

4) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur Régis LANTIN, Commissaire aux Comptes représentant Monsieur Pierre Alain FRECAUT nous fait lecture du rapport relatif à l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2013 : les comptes de la Ligue sont certifiés réguliers, conformes et sincères et donne une image fidèle du résultat de l'exercice écoulé.

Il nous fait lecture du rapport sur les conventions réglementées. Il demande à la ligue d'être beaucoup plus vigilant sur le recouvrement des différentes dettes (clubs, etc...).

5) PRESENTATION DU RAPPORT DU TRESORIER

Le rapport financier est présenté par le Président de la Ligue, Monsieur Jeannick MOREAU.

Le Président demande de passer au vote du rapport financier.

Résultat du vote :

ABSTENTION : AS CHÂTEAU MORANGE (4 voix)

Le rapport financier est adopté.

6) BUDGET PREVISIONNEL 2015

Résultat du vote :

ABSTENTION : AS CHÂTEAU MORANGE (4 voix)

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

Le Président salue à nouveau la présence du Vice Président du Conseil Régional, Monsieur CAMATCHY et lui passe la parole.

Monsieur CAMATCHY précise qu'il est heureux d'être aujourd'hui présent à l'Assemblée d'une discipline phare et exemplaire de notre île.

Il constate et regrette la situation difficile (bilan comptable) de notre association et nous assure du soutien de la collectivité.

Il rappelle que les Jeux des Îles de l'Océan Indien en 2015 sont une priorité pour toute la Réunion.

Il précise que le Hand est signataire avec la Région de contrats d'objectifs pluriannuel.

Le Président passe la parole à Madame CATHALA (CROS et C.O.J.I.).

Celle-ci précise que le mouvement sportif se félicite de la participation du Handball aux prochains Jeux des Îles événement sportif de l'année 2015.

Elle adresse ses félicitations et encouragements à tous les bénévoles présents dans la salle.

Le Président passe au rapport d'activité du Secrétaire Général et rapport des commissions.

Rapport d'activité : présenté par le Secrétaire Général.

7) RAPPORT DES COMMISSIONS

a) COC

Le Président note et justifie l'absence de la Présidente de la COC, Madame Laurence GARNIER qui passe des examens aujourd'hui, il la félicite pour le travail effectué.

b) CRA

Comme à l'accoutumé, nombreuses interventions dans l'Assemblée sur l'arbitrage :

- Désignations
- Couverture des rencontres
- Absence des arbitres
- Missions et rôles des arbitres
- Utilisation lhand

Le Président de la C.R.A., Monsieur LEJOYEUX rappelle que l'arbitrage est l'affaire de tous et qu'il constitue une priorité pour tous les clubs.

Le Président précise que la responsabilité de l'arbitrage incombe avant tout aux clubs et à leur engagement dans ce sens.

c) COMMISSION DISCIPLINE

Pas d'interventions des clubs.

d) COMMISSION STATUTS ET QUALIFICATION

Madame VERSINI Colette, Présidente de la commission rappelle les dates de période de mutation précisé dans son rapport : 28 Juin au 31 Juillet 2014.

Le club du HBF ST DENIS demande les précisions sur la date de la fermeture de la ligue.

Le club de l'AS Château Morange : Si problème sur les mutations à qui s'adresser.

Le Président répond : Demande à effectuer auprès de Monsieur HOAREAU Pascal.

e) COMMISSION RECLAMATION ET LITIGE

Le Président, Monsieur BALMANN Daniel est actuellement hors du département, pas d'intervention sur le rapport.

L'AVENIR

ETUDES DES VŒUX ET PROPOSITIONS SOUMIS AU VOTE DE L'AG

➤ VŒU N°1: CRA : Quota Arbitres

MOTIVATION :

Augmentation du nombre d'arbitres-couverture des rencontres-renouvellement des arbitres-valoriser les arbitres espoirs.

PROPOSITION :

DIVISION 1

- 3 arbitres au lieu de 4
- 2 ESPOIRS (année d'âge 92 à 96) – formation sur 2 regroupements pour les personnes qui n'ont pas suivi la filière JA
- 2 binômes jeunes arbitres (RAPPEL -arbitres qui officient sur la catégorie 14ans - 16ans et 17ans)
- 2 jeunes arbitres (RAPPEL -arbitres qui officient sur la catégorie école de handball et moins de 12ans)

DIVISION 2

- 2 arbitres au lieu de 3
- 1ESPOIRS
- 1 binôme Jeunes Arbitres

DIVISION 3 ET CHALLENGE LOISIRS

- 1 arbitre pour toutes les équipes (y compris les équipes 2)

Le vœu est adopté à l'unanimité.

➤ VŒU N°2: CA / TECHNIQUE : Droit de formation pour la mutation du jeune joueur (se) au niveau régional (Moins de 20ans)

MOTIVATION :

Récompenser le travail des clubs sur la formation du joueur.

PROPOSITION :

Pour tout joueur de moins de 20ans qui mutera dans un autre club

Le club accueillant devra s'acquitter des droits de formation selon le calcul suivant.

*joueur ayant effectué + de 3ans dans son club : 100 euros par année

*joueur en sélection régionale : 20 EUROS par sélection

Ce droit est applicable sur demande du club

En cas de changement de domicile (école) ou mutation professionnelle des parents ce droit n'est pas applicable.

Le Président du COM MONTAGNE propose qu'on enlève Ecole

Après discussions et échanges pour la reformulation du vœu, l'Assemblée Générale enlève Ecole dans la formulation du vœu.

Le vœu est adopté à l'unanimité.

➤ **VŒU N°3 : PENALITE 2**

APPLICATION DES PENALITES avant les PHASES FINALES SUR LES EQUIPES LES MIEUX PLACES :

MOTIVATION :

Forfaits en équipes de jeunes – non réalisation des tournois écoles de handball totale ou partiel-absence des arbitres.

Démobilisation totale de certains clubs qui ne sont plus concernés par les finales.

PROPOSITION :

Application d'une deuxième pénalité à la fin de la phase 2.

Pénalité sur les équipes **les mieux classés** dans l'ordre suivant

SENIORS D1 - D2 - 20ans -17ans -16ANS - 14ANS.

La pénalité 2 n'est pas accompagnée d'amendes financières.

- Exemple 1- si dans la phase 1 un club prend moins 5 points pour manquement à une équipe.
- La pénalité en fin de championnat ne pourra pas être appliquée pour cette même sanction.
- Exemple 2 – si la pénalité 2 devait être appliquée l'équipe seniors est 4ème au classement et les moins de 16ans premier .La sanction s'appliquera sur l'équipe moins de 16ans.

Le débat est ouvert à l'Assemblée. Certains clubs trouvent que c'est dommage pour les jeunes.

Le Président demande de passer directement au vœu N°6 a et de revenir sur ce vœu.

➤ **VŒU N°6-a : COC – FORMULE CHAMPIONNAT D1 MASCULINS ET FEMININS**

MOTIVATION :

Fréquence des matchs rapprochés- blessures – temps de repos insuffisant- nombre de semaines insuffisants par rapport aux nombres de journées.

PROPOSITION :

Championnat aller / retour à 12 équipes en une seule phase en terminant par un final four (les 4 premiers) pour déterminer le champion.

Résultat du vote :

ABSTENTION : COM MONTAGNE (5 voix)

CONTRE : ASHB TAMPONNAIS (5) – JSB (6)

Le vœu est adopté à la majorité des voix.

➤ **Le VŒU N°3 est ANNULÉ:**

Le calcul des pénalités sur la D1 avant la finale Four est adopté à l'unanimité.

➤ **VŒU N°4 : TRANSMISSION FDME**

MOTIVATION :

Lecture plus rapide du classement et des statistiques par les journalistes et les joueurs et le public sur le site FFHB.

PROPOSITION :

Délai d'envoi 2 jours (48h) au lieu de 3 jours.

Le vœu est adopté à l'unanimité.

La remise des récompenses

Les récipiendaires sont :

AU TITRE DES CLUBS

Médaille de Bronze :

- TURPIN Jeanick (JS TROIS BASSINS)
- LUCIAN Edith (FC PORT)
- LUCIAN Gerald (FC PORT)
- FERARD Sylvie (ASL PITON ST LEU)
- RICHARD Laurent (JSB HANDBALL)
- ROBERT Emilie (JSB HANDBALL)
- MANSARD Alain (LASOURS)

Médaille d'Argent :

- TETIA Gaston (ASL ENTRE DEUX)

Médaille d'OR

- HIVANOE Didier (STE MARIE HCF)
- COINDEVEL Alexis (HANDBALL CLUB FELIX GUYON)

AU TITRE DE LA LIGUE

Médaille de Bronze :

- MITHRA Rémy
- PAVADE Roland
- TABERE David

Médaille d'Argent :

- BALMANN Daniel

Après la remise des récompenses le Président remercie les clubs, les partenaires, les élus et le personnel et leur souhaite de bonnes vacances.

Le Secrétaire Général
Philippe ALEXANDRINO

LIGUE RÉUNIONNAISE DE HANDBALL
MAISON DES SPORTS
BP 335 - 97494 STE-CLOTILDE Cedex
Tél : 0262 41 47 79 - Fax : 0262 41 47 76
SMS : 0692 26 45 28
Email : 3000000@handball-france.eu

Le Président de la L.R.H.B.
Jeannick MOREAU

